



Comité de lutte
contre la douleur

**Protocole de prise en charge
d'une douleur relevant
d'antalgiques de paliers 1 ou 2
avec EVA<60 ou EN<6**

Référence : CLUD 06
Version 1 : Fev 17
Date de diffusion
Intranet : 10/02/17

Objet

Ce protocole a pour objet de proposer une base de prise en charge antalgique ponctuelle en attente d'une prescription médicale personnalisée.

Domaine d'application

Ce protocole s'applique aux patients adultes pris en charge en secteur hospitalier présentant d'emblée une douleur avec EVA<60 ou EN<6 ou après échec d'un antalgique de palier 1.

Personnes autorisées (à compléter par le responsable médical signant le protocole) en fonction des références réglementaires

A prescrire : Médecins **OU** **A entreprendre** AMAR TSS, Sages femmes Manipulateurs en électroradiologie, Masseurs kinésithérapeutes

A administrer :

Médecins, AMAR, TSS Sages femmes, Manipulateurs en électroradiologie, Masseurs kinésithérapeutes

Documents associés

Textes de loi en vigueur

Rédaction, vérification et approbation

	Fonction	Nom
Rédigé par		
Vérifié par	CLUD groupe protocoles	
Diffusé par le CLUD le :		
Autorisation pour application et diffusion aux soignants médicaux et paramédicaux de la structure de soins		
Date :	Responsable médical de la structure de soins :	Nom et signature :

Badge patient		Badge UA
	Comité de lutte contre la douleur	

Préalable à l'utilisation du protocole :

1- Evaluation de la douleur :

Intensité et siège

2- Evaluation diagnostique clinique : rechercher les signes

a. de gravité clinique : mesure de la pression artérielle, des pulsations cardiaques, présence de sueurs ou confusion

b. d'orientation étiologique : signes en faveur d'une douleur neuropathique (DN4 disponible sur Intranet CLUD outils) ou proprioceptive

3- Evaluation du terrain : pathologies associées (âge, insuffisance rénale ou hépatique)

4- Evaluation des thérapeutiques actuelles et antérieures, notamment antalgiques

ALLO MEDECIN SI :

- Prise d'antalgique < 3h
- Céphalée brutale ou troubles de la conscience
- Douleur thoracique (ECG)
- PAS < 10

Contre-indications :

- Paracétamol : hypersensibilité, insuffisance hépatique sévère
- Codéine : Insuffisant respiratoire, asthme, hypersensibilité
- Tramadol : allergie, insuffisance rénale et/ou hépatique sévère, confusion
- Néfopam : glaucome à angle fermé, rétention urinaire si troubles urétrorostatiques, adaptation de posologie en cas d'insuffisance rénale ou hépatique.
- poudre d'opium : Insuffisance hépatocellulaire sévère (avec ou sans encéphalopathie), Asthme et insuffisance respiratoire, Grossesse, allaitement, Association aux agonistes-antagonistes morphiniques (nalbuphine, buprénorphine) et aux morphiniques antagonistes partiels (naltrexone, nalméfène)

Effets indésirables :

- Paracétamol : malaise, hypotension, hypersensibilité, thrombocytopénie, leucopénie, neutropénie.
- Codéine : troubles neuro-psychiques, rétention urinaire, hypersensibilité, nausées, vomissements, somnolence, vertiges, bronchospasme.
- Tramadol : troubles neuro-psychiques, convulsions, nausées, vomissements, somnolence, céphalées, vertiges.
- Néfopam : somnolence, nausées, vomissements, vertige, tachycardie, rétention urinaire, troubles neuro-psychiques, convulsions, malaise, hypersensibilité.
- poudre d'opium : Somnolence, confusion, sédation, excitation, euphorie, dysphorie, cauchemars, en particulier chez le sujet âgé, avec éventuellement hallucinations, Dépression respiratoire, bronchospasme Nausées, vomissements, constipation.

Conseil :

Quel que soit le degré de l'EVA, possibilité d'association à des AINS sur prescription médicale personnalisée en fonction du rapport bénéfice/risque.



